

BÉDOIN

La maison de santé et le nouvel Ehpad sont lancés

L'idée d'associer la construction d'un EHPAD et une Maison de Santé Pluriprofessionnelle au village germe depuis près de 10 ans dans la tête de Luc Reynard le maire de Bédoin. De l'idée au projet il n'y avait que quelques pas et aujourd'hui le projet est devenu réalité avec la pose de la première pierre de ce chantier hors normes pour le village: "Il est toujours gratifiant pour un élu, qu'il soit membre d'un conseil d'administration ou bien d'un conseil municipal, de s'engager dans la construction d'une structure conçue pour améliorer la vie des administrés et donc dans l'intérêt général, a expliqué le maire, Aujourd'hui c'est une vaste réalisation que nous entreprenons et c'est le, la plus importante financièrement jamais entreprise à Bédoin. Les travaux vont durer jusqu'à la fin 2019. Merci aussi à Denis Fort mon adjoint qui a suivi le dossier de près ainsi que toutes les personnalités présentes : messieurs le député, président du Conseil départemental et président de la CoVe ; madame la conseillère régionale, messieurs les maires, directeur de Citadis... Mesdames et messieurs les agents municipaux, familles et résidents, les professionnels de santé et professionnels de l'EHPAD... Sans oublier Alain de Haro son directeur à qui je donne rendez-vous pour l'inauguration



Luc Reynard le maire de Bédoin a posé en présence de nombreux élus locaux la première pierre de ce projet important pour Bédoin. Dix ans que le village attendait ça. /PHOTO E.F.

et l'ouverture de ces deux structures dans quelques mois."

Le financement

Le montant global de ce projet s'élève à 8 millions et demi d'euros 712 000 euros pour la MSP et 7 668 000 euros pour

l'EHPAD. Divers financeurs ont contribué au projet de construction de la MSP : l'état à hauteur de 302 780 euros ; la Région PACA à hauteur de 181 800 euros. Les collectivités locales également comme la COVE et les communes de Crillon le Brave

(12 500 euros), Flassan (12 500 euros), Blauvac (12 000 euros), Saint Pierre de Vassols (6 000 euros) et Modène (12 500 euros). L'autofinancement communal s'élevant à 172 443,99 euros.

• Elie FORT